



Académie de Volleyball
Genève

ASSEMBLEE GENERALE 2024 PROCES-VERBAL

Mercredi 9 octobre 2024

Salle de théorie – Centre sportif du Bois-des-Frères
Chemin de l'Ecu 22 – 1219 Vernier

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire 2024 : 20h08

1. Accueil et appel des membres.

Eric METRAL (Président) déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2024 de l'Académie de Volleyball de Genève (AVGe) et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes

Il rappelle que les membres de l'AVGe sont des clubs de volleyball appartenant à Swiss Volley Région Genève (SVRG). Il remercie les personnes présentes à cette assemblée générale ordinaire et donne la liste des personnes et entités excusées.

Les personnes suivantes ont signé la liste de présences.

SVRG – Swiss Volley Région Genève :

1. RUFFIEUX Sébastien, président

Sociétés membres :

- | | |
|------------------------------|------------------------------------|
| 1. Avully VBC | Excusé |
| 2. Chênois Genève Volleyball | JACQUET Benoît |
| 3. Genève Volley | Excusé |
| 4. Lancy VBC | Excusé |
| 5. Meyrin VBC | SCHOPFER Corine |
| 6. PEPS VBC | GAUTHERON Quentin |
| 7. Servette Star-Onex VBC | Absent |
| 8. VBC Etoile-Genève | LUGEON Thierry |
| 9. VBC Ferney Prévessin | ZOLLET Gérard |
| 10. Vernier Volley | LAURENT Sentha / RUFFIEUX Natalina |

Membres du comité :

- | | |
|----------------------------------|---------|
| 1. METRAL Eric, président | |
| 2. BARTU Zeynep, vice-présidente | Excusée |
| 3. BERNARD Philippe, trésorier | |
| 4. CHABOT Olivier, membre | |
| 5. CLAVEL Olivier, membre | |
| 6. COLUCCI Alessia, membre | Excusée |
| 7. DJOKIC Jovan, membre | Excusé |
| 8. LACKO Svenja, membre | |
| 9. MARTI Anouk, membre | Excusée |
| 10. ROCHETIN Céline, membre | |

Collaborateurs sportifs :

- | | |
|---------------------------|--------|
| 1. COSTA OLIVEIRA Claudia | |
| 2. DANTHEZ Nicolas | |
| 3. FETTER Gaëtan | Excusé |
| 4. KURIK Kristjan | |

Collaborateurs administratifs :

1. von DÄNIKEN Jean-Jacques
2. RUFFIEUX Anthony Excusé

Fiduciaire :

1. BRUNNER Coralie Maude

Etat de Genève – OCCS - DCS :

1. GODEAU Jérôme Excusé

Divers :

1. REY Robin

Eric METRAL avertit les personnes présentes qu'il a oublié les documents concernant la présente assemblée dans l'imprimante et que s'il consulte son portable ce n'est pas pour aller sur les réseaux sociaux ou regarder un film mais bien parce qu'il a des photos de ses documents.

Il informe donc les membres que cette AGO 2024 a été convoquée valablement selon l'ordre du jour qui a été adressé aux membres (clubs) dans les délais statutaires.

Etant donné que le nombre de membres de l'AVGe est de 10 et que 6 membres sont présents, la majorité sera donc de 4 voix lors des votations qui auront lieu durant l'assemblée générale. En cas d'égalité (après deux votes consécutifs), c'est, selon les statuts, la voix du Président qui serait prépondérante bien qu'au grand regret d'Eric METRAL, cette possibilité ne lui a jamais été offerte tout au long des exercices précédents !

Eric METRAL salue et présente toutes les personnes qui assistent à cette assemblée générale ordinaire afin que chacun puisse faire connaissance.

2. Approbation de l'ordre du jour de l'AGO 2024.

Eric METRAL demande s'il y a des propositions de modifications ou des ajouts à effectuer à l'ordre du jour de l'assemblée générale qui a été adressé aux membres et a également servi de convocation. Après avoir demandé s'il y avait des modifications et/ou remarques à apporter au PV et noté que ce n'était pas le cas, il propose de fonctionner de la manière suivante pour l'adoption du PV :

Première question : Y-a-t-il des oppositions ?

Deuxième question : Y-a-t-il des abstentions ?

Si la réponse est négative pour ces 2 questions, le sujet à votation est accepté à l'unanimité

L'ordre du jour de l'AGO 2024 est accepté à l'unanimité (6 voix) sans modifications.

3. Approbation du Procès-verbal de l'AGO 2023 (18 octobre 2023).

Eric METRAL rappelle que le PV de la dernière AGO (mercredi 18 octobre 2023) se trouve sur le site de l'AVGe (www.avge.ch → Documents) depuis plusieurs mois pour être consulté par les membres et qu'il ne sera donc pas procédé à sa lecture durant cette assemblée.

Il indique encore que les autres documents liés à l'assemblée générale (ordre du jour, rapports, comptes et budget) se trouvent également sur le site de l'AVGe et qu'il était ainsi possible d'en prendre connaissance.

Il demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir signaler si d'éventuelles modifications ou remarques sont à apporter à ce PV de la dernière AGO tout en relevant, qu'à ce jour, il n'a reçu aucune demande avant l'AGO allant dans ce sens.

Aucune remarque, correction ni demande spécifique n'étant formulée, Eric METRAL demande aux membres de bien vouloir approuver le PV de l'AGO 2023 en votant à main levée :

Le PV de l'AGO 2023 est accepté à l'unanimité (6 voix) sans modifications.

4. Rapports d'activités 2023-2024 du comité et de l'entraîneur principal.

4.1. Rapport du comité (présenté par Eric METRAL : Président).

Eric METRAL présente le rapport d'activité du comité pour la saison 2023-2024. Il précise que ce rapport a également été adressé à SVRG afin de faire le bilan de la saison écoulée. Ce rapport intitulé « Le rôle de l'AVGe » (voir ci-dessous) avait essentiellement pour thème la question de la communication entre l'AVGe et les clubs ainsi que la plus-value apportée aux clubs membres par l'AVGe.

Rapport d'activité 2023-2024 :

Madame, Monsieur,

Après cette décennie d'existence (voir rapport d'activité 2022-2023), il est temps de faire une pause pour voir le chemin parcouru et effectuer un bilan un peu plus global sur l'existence, le rôle et le fonctionnement de l'AVGe durant cette décade. Notre structure de formation est maintenant bien implantée et reconnue dans le paysage du volleyball genevois. Toutefois, au gré des rencontres aux bords des terrains ou lors de réunions, quelques remarques et commentaires nous amènent à la rédaction de ce rapport et à la nécessité d'explicitier et de préciser à nouveau le rôle de l'AVGe. En effet, 10 ans c'est beaucoup et peu à la fois. Durant cette période, l'AVGe qui n'est finalement encore qu'une structure « préadolescente » en termes d'années d'existence a beaucoup évolué et grandi. Cette évolution a atteint un point qui ne devrait pas être dépassé sans de grands changements indépendants de son fonctionnement (infrastructures, finances ...). L'AVGe est maintenant dans une phase de stabilisation.

Une décennie d'activité, c'est cependant déjà beaucoup dans le cadre d'un sport et un grand nombre des pratiquants actuels n'avaient probablement encore jamais posé les pieds sur un terrain au moment de la création de l'AVGe. En parallèle, bon nombre des volleyeuses et des volleyeurs qui étaient actifs durant la période de création et de mise en route de l'AVGe ont maintenant, peut-être, rangé leurs genouillères et ont quitté le monde du volleyball. Ceci étant tout aussi valable pour celles et ceux qui ont donné de leurs temps et de leur énergie en occupant des fonctions liées au volleyball (dirigeants, arbitres, encadrants sportifs, ...) pour permettre aux autres de pratiquer ce sport.

Revenons donc dans le passé ! Le constat à l'époque fut que le volleyball genevois était en train de vivre des années difficiles. Après avoir dominé le volleyball helvétique durant les premières années d'existence de la Fédération Suisse de Volleyball (FSVB (ancêtre de Swiss Volley)) et présenté de nombreuses équipes dans les catégories supérieures, les clubs genevois ont commencé à rencontrer des difficultés lors de l'apparition de la professionnalisation dans le paysage du volleyball et se sont retrouvés dépassés. Il devenait ainsi de plus en plus difficile de conserver des places

dans ces catégories supérieures et d'y jouer des rôles intéressants. Les contraintes liées au fonctionnement des clubs évoluant au niveau national (LNA et LNB) devenant de plus en plus grandes sous l'influence de cette politique de professionnalisation instaurée par Swiss Volley, exigeant la mise en place de beaucoup de changements dans des domaines comme l'organisation des clubs, le recrutement, l'encadrement, la formation, l'aspect financier, ...

Sur la base de ce constat, l'une des solutions mises en place par les clubs pour lutter contre ce lent repli fut de regrouper les forces en présence. C'est ainsi que fut créé en 1983, le Genève Elite (ancêtre du Genève Volley) par le VBC Carouge (ancêtre du VBC Etoile-Genève), le Lancy VBC, le Meyrin VBC et le Servette Star-Onex VBC et qu'apparut en 2005 le VJGS (Volley Jeunesse Genève Sud) regroupant les mouvements juniors de différentes entités du Sud du Canton (Avully VBC, Plan-les-Ouates VBC, Troinex VBC, Lancy VBC et le Servette Star-Onex VBC).

C'est dans le même esprit de collaboration que des représentants de clubs formant des juniors se sont réunis pour entamer une réflexion plus axée sur la formation et la progression des jeunes pour alimenter les équipes de ligues nationales. Il apparaissait de plus en plus clairement que les exigences du haut niveau devenaient de plus en plus grandes et que la formation locale des juniors (filles et garçons) de manière décentralisée ne permettait que très difficilement de réduire l'écart grandissant entre la formation de base et le plus haut niveau de jeu.

C'est ainsi que les bases de l'AVGe furent posées :

- Rassemblement des jeunes possédant un grand potentiel de développement de progression.
- Augmentation du volume d'entraînement.
- Professionnalisation de l'encadrement.
- Suivi médical.

Les clubs impliqués dans ce processus de création furent enthousiastes dès le départ. Ils investirent beaucoup de temps pour faire le maximum pour que le projet puisse se construire et voir le jour avec le soutien des autorités. Seule crainte exprimée par les représentants de ces clubs fondateurs : la peur de voir systématiquement filer les meilleurs jeunes éléments de leurs clubs dans une nouvelle organisation qui dominerait les catégories de jeu juniores de la tête et des épaules. C'est essentiellement pour cette raison que, dès le départ, il fut décidé que l'AVGe ne présenterait pas d'équipe en compétition mais serait uniquement un centre de formation. A noter que depuis 2021-2022, ce n'est plus le cas car l'AVGe présente une voire deux équipes féminines dans le championnat régional senior pour respecter le cahier de charges lié au statut de CRE (Centre Régional d'Entraînement) de Swiss Volley. Ce changement n'a pas donné lieu à une remise en question du fonctionnement de l'AVGe par les clubs et cela, essentiellement, parce qu'il n'impacte pas les championnats juniors.

Ainsi les jeunes en formation au sein de l'AVGe restent dans leurs différents clubs de base avec lesquels ils évoluent en catégorie junior voire senior pour les plus âgés. Il est indéniable que leurs présences contribuent à une amélioration notable du niveau et de la qualité de jeu. On peut citer, par exemple, les magnifiques résultats obtenus par les équipes de jeunes lors des championnats suisses des catégories juniores et cela depuis plusieurs saisons. Et même si ces jeunes n'évolueront pas tous, et de loin, en LNA, leur activité en ligues régionales contribue également à faire vivre et développer le volleyball genevois et à le rendre plus attractif.

C'est ainsi qu'il faut dépasser l'idée qu'un jeune qui s'entraîne avec l'AVGe manque à son équipe de club car il est peu présent lors des entraînements. C'est oublier que celui-ci s'entraîne probablement de 2 à 4 fois plus que ses partenaires et cela dans un environnement de qualité propice à son développement. Lorsqu'il est présent aux

entraînements et matchs de son équipe de club, il est un moteur et un exemple pour les autres à qui il apporte ses capacités et compétences. Ce n'est pas toujours facile et il doit être soutenu par son encadrement sportif. C'est là que les interventions de ses proches (entraîneurs et dirigeants de club) se doivent d'être pertinentes et absolument valoriser l'activité du jeune qui consacre énormément de temps et d'énergie à sa passion sportive. Il ne doit, en aucun cas, entendre des remarques du style : « On ne te voit pas souvent ! Tu devrais venir plus à nos entraînements ! ... » C'est à l'encadrement de veiller à ce que ce jeune reste en bonne santé psychique et physique et à ne pas le placer dans des situations préjudiciables. Il est donc important de dire que le rôle de l'AVGe est bien de former les jeunes à long terme pour leur permettre de développer la totalité de leur potentiel. Evidemment, cela peut s'opposer à la recherche de résultats rapides. Il est donc nécessaire que ce message soit rappelé à tous celles et ceux qui sont dans l'entourage du jeune !

Pour terminer, l'AVGe tient à remercier chaleureusement tous ses différents partenaires sans qui elle ne pourrait fonctionner. Merci à Swiss Volley, à Swiss Volley Région Genève, aux différents services de la République et Canton de Genève et de la Ville de Genève ainsi qu'aux clubs genevois et à Max Meier (équipements sportifs).

Eric METRAL indique que le comité de l'AVGe s'est réuni à 6 reprises lors de la saison écoulée pour traiter des affaires courantes. Ce qui est cependant le plus important est la plus-value apportée par l'AVGe aux jeunes en termes de temps, d'évolution et de pratique. Il passe donc la parole à Claudia COSTA OLIVEIRA (entraîneur principal).

4.2. Rapport technique (présenté par Claudia COSTA OLIVEIRA : Entraîneur principal.

Claudia COSTA OLIVEIRA indique que le début de la saison 2023-2024 a été très difficile en raison de son absence mais le comité et les entraîneurs ont trouvé des solutions pour pallier son absence et permettre malgré tout à l'AVGe de fonctionner au niveau sportif. La situation était d'autant plus délicate à gérer que l'AVGe a présenté 2 équipes filles CRE en compétition dès le début de la saison. Elle remercie le comité et toutes les personnes qui ont contribué à l'aider à démarrer la saison de la meilleure des manières.

A) Encadrement :

Claudia COSTA OLIVEIRA : entraîneur responsable

Nicolas DANTHEZ : entraîneur condition physique

Gaëtan FETTER : entraîneur

Kristjan KURIK : entraîneur

B) Effectif 23-24, 24-25 et orientations : (voir **Annexes)**

C) Fonctionnement :

Les entraînements techniques en salles de sports (indoor) se sont déroulés comme de coutume au Centre Sportif du Bois-des-Frères où les installations se prêtent parfaitement à la pratique du volleyball tandis que les entraînements spécifiques outdoor de beach volley ont eu lieu sur les terrains du Centre sportif des Evaux.

Nicolas DANTHEZ a encadré les entraînements de préparation physique des jeunes de l'AVGe scolarisés au CECG Madame De Staël et qui avaient la possibilité d'utiliser la salle de musculation de cet établissement scolaire les mardis et jeudis lors de la pause de midi.

Kristjan KURIK a fait de même au CEC André-Chavanne. Cette formule qui est inchangée depuis plusieurs saisons fonctionne parfaitement.

De manière générale, l'organisation et la planification des entraînements et plus précisément les horaires ne devraient pas subir de modifications importantes dans l'avenir car elles dépendent directement des structures à disposition (salles), de la disponibilité des jeunes et finalement du nombre d'entraîneurs.

Du coup, en ce qui concerne les horaires d'entraînement, la situation dépend des groupes :

- Pour le groupe ESI (CO), la situation est claire puisque tous les jeunes étant au bénéfice du dispositif SAE, leur horaire scolaire particulier leur a permis d'être présent de 14h00 à 16h30 du mardi au vendredi pour suivre leurs entraînements.
- Pour le groupe ES II, la situation est beaucoup plus complexe. En effet, les jeunes de ce groupe possèdent différents statuts en ce qui concerne leurs horaires scolaires.
Une partie de ces jeunes est au bénéfice du dispositif SAE – classe sportive (organisation identique à celle du groupe ESI (CO)), une autre au bénéfice du dispositif SAE – mesures individuelles et un dernier groupe possède un horaire scolaire classique. Si l'on ajoute à ces horaires scolaires les contraintes apportées par les horaires d'entraînements en club et le fait que les horaires d'entraînements AVGe se situent entre 16h00 et 19h00, la situation devient telle que la confection de l'horaire d'entraînement du jeune ESII est pratiquement individuelle ! Cela représente un gros travail d'organisation et de communication pour les entraîneurs lors de la reprise en septembre et d'ajustements par la suite.

A relever cependant que pour les 2 groupes, des jeunes peuvent parfois se retrouver dans la situation d'avoir 2 entraînements lors de la même journée dans le cas où le club d'appartenance de ce jeune n'a pas réussi à lui placer un entraînement le lundi.

Les entraînements réguliers ont eu lieu pendant 44 semaines et ont été accompagnés de 4 camps (vacances scolaires d'octobre, de février, de Pâques et durant la fin de l'années scolaire (beach volley) en juin.

D) Divers :

Cette saison, 3 garçons ont été convoqués pour faire partie du cadre de perspective de Swiss Volley, il s'agit de BOURAOUI Kamel, OLOBI Joshua et YE Jiacheng (ce dernier ayant rejoint le groupe ESI (CO) de l'AVGe en cours de saison mais sans pouvoir bénéficier du dispositif SAE étant scolarisé en école privée).

E) Compétitions :

Pour cette saison 2023-2024, l'AVGe a présenté 2 équipes dès le départ de la saison dans les championnats régionaux, c'était un pari quelque peu risqué étant donné que l'effectif total des joueuses à disposition était limité mais cela a fonctionné et a permis à toutes les joueuses de participer à des matchs. Pour la prochaine saison (2024-2025), l'AVGe ne présentera qu'une seule équipe en début de saison et, en principe, une deuxième pour la seconde partie du championnat (printemps).

Equipe AVGe 1 :

Tour préliminaire :

Rang	Equipe	Matches	Points	V	V+	V-	D	D-	D+	Sets	Quot. s.	Balles	Quot. b.
1	VBC PLO F	8	22	7	7	0	1	1	0	23 : 4	5.75	650 : 461	1.41
2	Lancy 1 F	8	20	7	6	1	1	0	1	21 : 5	4.20	594 : 435	1.37
3	Genève Volley 3 F	8	18	6	5	1	2	1	1	20 : 8	2.50	575 : 520	1.11
4	Chênois Genève 1 F	8	15	5	5	0	3	0	3	15 : 12	1.25	606 : 556	1.09
5	Chênois Genève 2 F	8	11	4	3	1	4	0	4	12 : 15	0.80	554 : 536	1.03
6	AVGe 1 F	8	10	3	3	0	5	1	4	12 : 16	0.75	594 : 612	0.97
7	VJGS-SSO 2 F	8	9	3	2	1	5	1	4	13 : 17	0.76	619 : 664	0.93
8	Ferney-Prévessin 1 F	8	3	1	1	0	7	0	7	6 : 21	0.29	509 : 624	0.82
9	Meyrin 1 F	8	0	0	0	0	8	0	8	0 : 24	0.00	315 : 608	0.52

Tour final

Classement final F2 au 19 mars 2024

Rang	Equipe	Matches	Points	V	V+	V-	D	D-	D+	Sets	Quot. s.	Balles	Quot. b.	B/M
1	VBC PLO F	10	25	9	7	2	1	0	1	28 : 8	3.50	845 : 647	1.31	0
2	Genève Volley 3 F	10	21	7	5	2	3	2	1	25 : 13	1.92	856 : 731	1.17	0
3	AVGe 1 F	10	18	6	4	2	4	2	2	22 : 18	1.22	849 : 837	1.01	0
4	Lancy 1 F	10	15	4	4	0	6	3	3	19 : 20	0.95	838 : 834	1.00	0
5	Chênois Genève 1 F	10	10	4	1	3	6	1	5	15 : 25	0.60	767 : 888	0.86	0
6	Chênois Genève 2 F	10	1	0	0	0	10	1	9	5 : 30	0.17	635 : 853	0.74	0

Equipe AVGe 2 :

Tour préliminaire :

Rang	Equipe	Matches	Points	V	V+	V-	D	D-	D+	Sets	Quot. s.	Balles	Quot. b.
1	Genève Volley 4 F	8	24	8	8	0	0	0	0	24 : 1	24.00	625 : 328	1.91
2	Etoile-Genève 1 F	8	21	7	7	0	1	0	1	21 : 5	4.20	633 : 429	1.48
3	VJGS-Lancy 2 F	8	16	5	5	0	3	1	2	19 : 11	1.73	681 : 543	1.25
4	Genève Volley 5 F	8	15	5	5	0	3	0	3	16 : 9	1.78	555 : 416	1.33
5	AVGe 2 F	8	14	5	4	1	3	0	3	15 : 12	1.25	557 : 541	1.03
6	VJGS-SSO 3 F	8	9	3	3	0	5	0	5	11 : 16	0.69	447 : 606	0.74
7	Chênois Genève 3 F	8	6	2	2	0	6	0	6	8 : 18	0.44	458 : 599	0.76
8	Genève Volley 6 F	8	3	1	1	0	7	0	7	3 : 22	0.14	384 : 599	0.64
9	Meyrin 2 F	8	0	0	0	0	8	0	8	1 : 24	0.04	342 : 621	0.55

Tour final :

Classement final du championnat F4 (14-3-24)

Rang	Equipe	Matches	Points	V	V+	V-	D	D-	D+	Sets	Quot. s.	Balles	Quot. b.
1	AVGe 2 F	10	24	9	6	3	1	0	1	28 : 12	2.33	925 : 723	1.28
2	Genève Volley 5 F	10	22	7	7	0	3	1	2	25 : 12	2.08	873 : 674	1.30
3	Chênois Genève 3 F	10	19	6	6	0	4	1	3	22 : 15	1.47	830 : 745	1.11
4	VJGS-SSO 3 F	10	14	5	4	1	5	0	5	20 : 19	1.05	817 : 865	0.94
5	Genève Volley 6F	10	11	3	3	0	7	2	5	15 : 23	0.65	779 : 812	0.96
6	Meyrin 2 F	10	0	0	0	0	10	0	10	1 : 30	0.03	363 : 768	0.47

Match de barrage :

Barrages F3 -F4 (en matchs aller-retour avec golden set)

6e F3 vs 1er F4 = Meyrin 1 vs Académie 2

Match 1, le jeudi 21 mars : **Meyrin 1 vs Académie 2** – score : **1 – 3** (18-25 ; 25-18 ; 24-26 ; 22-25)

Match 2, le jeudi 28 mars : **Académie 2 vs Meyrin 1** – score : **3 – 1** (22-25 ; 25-16 ; 25-22 ; 25-19)

Académie 2 est promue en 3e ligue et Meyrin 1 est reléguée en 4e ligue

A noter encore que plusieurs de ces jeunes (filles et garçons) ont également participé avec succès aux compétitions juniors avec leur club d'appartenance que cela soit en championnat régional ou suisse.

F) Camps :

Les camps traditionnels de l'AVGe ont eu lieu durant les vacances scolaires

Automne : 23 au 27 octobre 2023 : 2 jours et demi par groupe soit environ 20 heures d'entraînement. Lieu : Genève : Henry-Dunant.

Encadrement : Yeans Acea BERNAL, Gaëtan FETTER, Kristjan KURIK et Nicolas DANTHEZ.

Hiver : 19 au 23 février 2024 : 2 jours et demi par groupe soit environ 20 heures d'entraînement. Lieu : Genève : Henry-Dunant.

Encadrement : Claudia COSTA OLIVEIRA, Kristjan KURIK et Nicolas DANTHEZ.

Printemps : 29 mars au 1er avril 2024 : 4 jours soit environ 20 heures d'entraînement. Lieu : Sursee.

Encadrement : Yeans Acea BERNAL Claudia COSTA OLIVEIRA, Kristjan KURIK et Matei RACOVITA.

Été : 18 au 20 juin 2024 puis 25 au 27 juin 2024 : soit environ 24 heures d'entraînement de beach volley. Lieu : Onex : Evaux.

Les joueuses filles du groupe ESI (CO) - CRE ont également effectué un camp du 13 au 17.11.2023 à Filzbach sous l'égide de Swiss Volley. Ce camp regroupait également les CRE de Bâle, Berne, Lucerne et Zürich. Cela a représenté 24 heures d'entraînement réparties en 8 sessions.

Encadrement : Yeans Acea BERNAL et Mihaela MILOS.

L'AVGe ne participera pas, pour des raisons de coûts, au prochain camp CRE qui aura lieu du 11 au 15 novembre 2024.

Claudia COSTA OLIVEIRA précise que, comme chaque année, l'une des plus grosses difficultés qu'elle rencontre est l'organisation des horaires d'entraînement des jeunes du groupe ESII. Elle indique que la fin de la saison est consacrée au beach volley mais qu'il est difficile de stimuler et encourager les jeunes à participer aux championnats suisses car cela nécessite un grand investissement en temps et également financier impliquant une dépendance accrue envers les parents car la quasi-totalité des tournois de beach volley se déroulent en suisse-allemande. Elle regrette surtout que les filles ne soient pas plus intéressées à participer à ces tournois.

Elle rappelle le partenariat qui lie l'AVGe à Cressy Santé et qui pratiquement se traduit par 2 visites médicales pour chaque jeune par saison et la présence de physiothérapeute de cette institution lors des 2 camps organisés à Genève durant les vacances scolaires.

Elle signale également que la salle du Centre sportif du Bois-des-Frères étant indisponible lors de la semaine précédant Noël, les entraîneurs ont mis sur pied différentes activités (piscine, crossfit, ...) qui ont également permis aux jeunes de vivre des moments différents.

Eric METRAL remercie Claudia COSTA OLIVEIRA pour l'excellence de tout le travail effectué par le staff des entraîneurs et relève également ses progrès dans sa maîtrise de la langue française.

5. Présentation des comptes de la saison 2023-2024.

Philippe BERNARD salue les personnes présentes puis communique des informations sur les comptes 2023-2024. Il indique que ces comptes sont à jour et ont été contrôlés par une société extérieure (voir ci-dessous : rapport de l'organe de révision au point 6) et que les différents documents concernant les comptes de l'AVGe pouvaient être consultés sur le site de l'AVGe avant la présente assemblée.

Il relève que les soutiens financiers principaux de l'AVGe sont l'Etat et Canton de Genève et la Ville de Genève (subvention et subvention en nature (salle)) sans qui les activités de l'AVGe ne seraient simplement pas possibles. Il attire l'attention sur les points suivants :

- Le montant principal en espèces est celui de l'Etat de Genève (CHF 139'998.-).
- Le montant de la subvention de la Ville de Genève correspond à la subvention en nature de la mise à disposition des salles de sports du Centre Sportif du Bois-des-Frères.
- Les montants des autres postes (produits ou charges) n'ont pas subi de grands changements par rapport au budget qui avait été établi à l'exception de la subvention de Swiss Volley (voir ci-dessous).

L'exercice 2023-2024 se termine donc sur une perte de CHF 23'296.- qui a pu être, en partie, compensée par l'utilisation d'une provision non utilisée pour les tests médicaux. Finalement, les comptes 2023-2024 se soldent donc par une perte de CHF 7'296.-.

Cette perte est essentiellement due à la diminution drastique de la subvention de Swiss Volley en faveur des Centres d'Entraînements Régionaux (CER) qui est passée de CHF 25'000.- (22-23) à CHF 16'000.- (23-24). Cette baisse qui aurait pu être beaucoup plus abrupte si les régions et les CRE n'avaient pas fortement réagi auprès de Swiss Volley va cependant continuer lors des prochaines saisons au vu du nouveau mode de calcul mis en place par Swiss Volley. Malgré les diverses interventions effectuées qui avaient pour but de combattre ce nouveau mode de faire ou pour le moins sa brutalité, il est donc absolument nécessaire d'en tenir compte pour l'avenir.

Le comité de l'AVGe a donc entamé une réflexion concernant sa situation financière et a déjà présenté lors d'une Assemblée générale extraordinaire (AGE du 22 mai 2024) une augmentation des participations financières des jeunes qui a été acceptée à l'unanimité des membres (clubs) présents. Cette augmentation entrant en vigueur lors de la saison 2024-2025.

Les participations financières ont donc toutes été augmentées d'un montant de CHF 250.- afin de pouvoir compenser la diminution programmée de la subvention Swiss Volley.

Tableau des modifications :

	23-24	Dès 24-25	Total 23-24	Total dès 24-25
SECI (CO) - CRE	1750	2000	29'750	34'000
SECI (CO) - GER	1500	1750	13'500	15'750
SECII	1000	1250	42'000	52'500
			85'250	102'250
				+ 17'000

Philippe BERNARD signale encore les points suivants concernant les finances de l'AVGe :

- L'AVGe va probablement se séparer du minibus qui est très peu ou pas utilisé par l'AVGe mais dont les frais ne sont plus couverts par les locations éventuelles, ce qui diminuera également les charges pour l'avenir.
- Il a été finalement possible d'organiser des événements (déplacement en Italie pour assister aux Championnats d'Europe et tournoi de beach de Gstaad) pour les jeunes disponibles qui avaient vu leur camp en Turquie être annulé lors de la pandémie du COVID, ce qui a permis d'utiliser le solde de la somme prévue à cet effet dans le poste Camps d'entraînement.

6. Rapport de l'organe de révision

Les comptes 2023-2024 de l'AVGe ont été contrôlés par la société fiduciaire BRUNNER et Associés SA. Mme. Coralie Maude BRUNNER procède à la lecture de son rapport concernant la révision des comptes. Elle précise que le contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint et que « lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts ».

7. Approbation des rapports et des comptes.

Eric METRAL remercie Philippe BERNARD ainsi que Mme. Coralie Maude BRUNNER pour le travail effectué concernant les finances de l'AVGe et soumet les différents rapports présentés à l'approbation des membres :

Les rapports du comité (Eric METRAL) et du responsable sportif de l'AVGe (Claudia COSTA OLIVEIRA) sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes (Philippe BERNARD) ainsi que le rapport de l'organe de révision (BRUNNER et Associés SA) sont également adoptés à l'unanimité.

8. Election du président et du comité.

Eric METRAL informe l'assemblée qu'un membre du comité a fait parvenir sa démission, il s'agit de :

- Zeynep BARTU (4 ans d'activité en tant que membre et 3 ans d'activité en tant que vice-présidente).

Eric METRAL annonce que deux nouvelles personnes ont accepté d'entrer au comité de l'AVGe à partir de la saison 2024-2025, il s'agit de :

- Senth LAURENT
- Robin REY

Il leur demande de se présenter en quelques mots.

Il remercie les autres membres actuels du comité de l'AVGe qui ont accepté de poursuivre leur engagement pour la saison 2024-2025 et annonce qu'après 11 années de présidence de l'AVGe plus 2 à 3 années d'appartenance au groupe mis sur pied pour la création de l'AVGe, il allait quitter ce poste mais continuer à faire partie du comité de l'AVGe. Il remercie Céline ROCHETIN qui a accepté de reprendre son poste ainsi qu'Olivier CLAVEL qui occupera la vice-présidence. Et leur demande de bien vouloir dire quelques mots également pour se présenter.

Il propose donc aux membres d'approuver la composition du comité suivante :

Comité AVGe 2024-2025 :

1. ROCHETIN Céline, présidente
2. CLAVEL Olivier, vice-président
3. BERNARD Philippe, trésorier
4. CHABOT Olivier, membre, représentant SVRG
5. COLUCCI Alessia, membre
6. DJOKIC Jovan, membre
7. LACKO Svenja, membre
8. LAURENT Senth, membre
9. MARTI Anouk, membre
10. METRAL Eric, membre
11. REY Robin, membre

Il remercie chaleureusement Anthony RUFFIEUX qui continue de s'occuper de la gestion du véhicule de l'AVGe.

Il demande aux membres de bien vouloir voter pour confirmer la composition du comité 2024-2025 de l'AVGe.

L'élection du comité est effectuée en bloc et acceptée à l'unanimité.

9. Election de l'organe de révision.

Eric METRAL propose aux membres d'accepter de continuer de collaborer avec la fiduciaire BRUNNER et Associés SA en tant qu'organe de révision des comptes de l'AVGe pour la saison 2024-2025.

La proposition est approuvée à l'unanimité par les membres.

10. Approbation de la cotisation annuelle, du forfait annuel.

Philippe BERNARD présente le budget et donne quelques précisions quant à sa teneur. Il n'y a rien de particulier et pas de changements concernant des montants qui devraient être soumis à l'accord des membres.

En ce qui concerne la participation financière des académiciens, Philippe BERNARD indique qu'elles ont été augmentées :

- Forfait Académicien (Groupe SECI – CO – CRE) : CHF 2'000.-
- Forfait Académicien (Groupe SECI – CO – GER) : CHF 1'750.-
- Forfait Académicien (Groupe SECII – PO) : CHF 1'250.-

La cotisation annuelle des clubs (inchangée) et les forfaits annuels des académiciens sont approuvés à l'unanimité par les membres.

Eric METRAL indique qu'il n'y a pas de mouvements en ce qui concerne les clubs et que tous les clubs de SVRG qui font de la formation auprès des jeunes sont actuellement membres de l'AVGe.

11. Approbation du budget 2024-2025.

Philippe BERNARD a fait circuler des versions papier du budget qui se trouvait sur le site de l'AVGe. Il présente le budget 2024-2025 de l'AVGe et donne des explications sur différents points. Il fait remarquer qu'il faudra être extrêmement attentif aux dépenses car il est difficile pour l'AVGe de trouver des sources de financement extérieures à celles déjà existantes. Il compte sur la vente du minibus pour diminuer les frais et parvenir ainsi à un bilan final équilibré.

Il rappelle également que le contrat de prestations qui lie l'Etat de Genève et l'AVGe arrive à son échéance et qu'il faudra négocier le prochain contrat avec beaucoup d'attention.

Il rappelle le système de bourses de l'AVGe qui est à disposition des académiciens qui en font la demande et remercie sincèrement les différentes entités contribuant au « Fond Bourse » (Lancy VBC, Groupement des Anciens Volleyeurs, Mouvement Relax de SVRG). Il précise que cet argent est exclusivement réservé aux bourses et que le montant de la bourse correspond au maximum à 1/3 de la participation financière exigée.

A la question de savoir comment s'effectue la demande de bourse, Philippe BERNARD indique que le principe de base est la confiance avec la personne qui demande une bourse et qu'il n'y a pas de vérification ou de justifications exigées.

A sa connaissance, certains clubs soutiennent également leurs jeunes qui sont académiciens par un financement ou une aide par rapport à leur cotisation de club. Il est conscient que le montant de la participation financière à l'AVGe peut être, dans certaines situations, un obstacle pour un candidat potentiel à l'AVGe. Il regrette cette situation mais l'AVGe ne peut pas fonctionner sans l'apport des participations financières des parents.

Eric METRAL remercie Philippe BERNARD pour sa présentation et propose de passer à l'approbation du budget 2024-2025.,

Le budget 2024-2025 est approuvé à l'unanimité par les membres.

12. Présentation de la saison 2024-2025.

Eric METRAL donne quelques informations sur la saison 2024-2025 qui vient de débuter depuis quelques semaines.

12.1. Staff technique :

Entraîneur responsable : Claudia COSTA OLIVEIRA.
Entraîneurs : Gaëtan FETTER et Kristjan KURIK.
Organisation des camps : Kristjan KURIK.
Responsable condition physique : Nicolas DANTHEZ.
Massage et soins : Vacant.

12.2. Staff administratif :

Administrateur : Jean-Jacques von DÄNIKEN.
Responsable site Internet : Anouk MARTI
Responsable véhicule : Anthony RUFFIEUX

12.3. Effectif : (Données réactualisées au 24.11.24)

ESI (CO) :

Filles (CRE) (SAE Classe sportive)	16
Filles (non SAE)	2
Garçons (GER)	9
Garçons (non SAE)	1
Total	28

ESII :

Filles (SAE classes sportives)	7
Filles (SAE mesures individuelles)	9
Filles (non SAE)	6
Garçons (SAE classes sportives)	3
Garçons (SAE mesures individuelles)	7
Garçons (non SAE)	10
Total	42

L'effectif total des académiciens sera donc de 70 jeunes.

12.4. Divers :

Eric METRAL indique à l'assemblée qu'il existe un projet d'augmenter les synergies avec SVRG et que celui-ci est basé sur une présentation qui a déjà été effectuée auprès des présidents de clubs lors de l'assemblée générale de SVRG. En effet, dans le but de professionnaliser le sport, le canton de Genève, a demandé à toutes les associations sportives régionales de présenter un projet allant dans ce sens et qui pourrait ainsi contribuer à rendre les associations plus performantes. Le dossier déposé par SVRG est constitué des propositions suivantes :

- Mutualisation du poste d'administrateur entre SVRG et l'AVGe.
- Mutualisation du poste de trésorier entre SVRG et l'AVGe.
- Poste de coordinateur sportif entre les clubs, SVRG et l'AVGe.
- Poste d'entraîneur cantonal de beach-volley.

Il semblerait que ces propositions ont été bien accueillies par les autorités responsables du Canton de Genève et que maintenant on se trouve dans l'attente de leur réponse.

Eric METRAL s'inquiète également des relations qui sont de plus en plus difficiles avec Swiss Volley dont les exigences restent élevées pour l'AVGe mais dont le soutien est de plus en plus faible ! Il indique, par exemple, que l'aide financière de Swiss Volley représente moins de 10% des produits pour 2024-2025. Il donne également des précisions sur la problématique des Talent Card et des coûts engendrés par l'obtention de ce document.

Eric METRAL revient sur le point du contrat de prestations avec l'Etat de Genève qui a été évoqué auparavant par Philippe BERNARD car il s'agira là également d'un chantier important qui se déroulera lors de la saison 2024-2025,

14. Modifications des statuts

Eric METRAL indique qu'il n'y a aucune proposition de modifications des statuts.

15. Propositions individuelles.

Aucune proposition individuelle n'a été transmise en vue de l'AGO 2024.

16. Clôture de l'assemblée 2024 : 21h37

Sébastien RUFFIEUX, président de SVRG, prend la parole pour remercier Eric METRAL pour tout le travail extraordinaire qu'il a accompli au long de toutes ces années à la présidence de l'AVGe depuis sa gestation, sa création et son évolution.

Eric METRAL est ovationné par l'assemblée.

Eric METRAL remercie tous les participants et annonce que l'assemblée générale ordinaire du mercredi 9 octobre 2024 de l'Académie de Volleyball de Genève est close, il est 21h37.



Eric METRAL
Président

ANNEXES :

1. Effectif et progression.

Saison	Nombre d'académiciens						Total
	Groupe SECI – CO				Groupe SECII – PO		
			GER				
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
13-14	/	/	/	/	15	/	15
14-15	/	/	/	/	19	/	19
15-16	/	/	/	/	20	8	28
16-17	/	/	/	/	16	13	29

17-18	13	/	5	/	20	10	48
18-19	21	/	5	/	17	11	54
19-20	21	/	7	/	29	11	68
20-21	14	7	9	5	24	11	70
	CRE (filles)		GER (garçons)				
21-22	9		6		26	10	51
22-23	18		7		22	9	56
23-24	16		9		22	15	62

Entre la saison 2022-2023 et 2023-2024, les effectifs des groupes ont varié de la manière suivante :

- Arrivée des nouveaux académiciens (N) :
 - 1) Groupe ESI (CO) - CRE : 5 arrivées soit 31,2 % de l'effectif.
Groupe ESI (CO) - GER : 4 arrivées soit 44,4 % de l'effectif.
 - 2) Groupe ESII : 11 arrivées (5 filles et 6 garçons) soit 29,7 % de l'effectif.
2 de ces arrivées (1 fille et 1 garçon) soit 5,4 % de l'effectif provenant du groupe ESI (CO) 2022-2023.
- Dispositif SAE :
 - 1) Groupe ESI (CO) - CRE : 16 soit 100 % de l'effectif (classe sportive).
Groupe ESI (CO) - GER : 9 soit 100 % de l'effectif (classe sportive).
 - 2) Groupe ESII : 21 (15 filles et 6 garçons) soit 56,7 % de l'effectif.
Mesures individuelles : 12 (7 filles et 5 garçons).
Classe sportive : 9 (8 filles et 1 garçon).

2. Composition des groupes 2023-2024 :

A noter qu'il s'agit-là d'une répartition basée sur la scolarité suivie par le jeune. Dans certains cas, des jeunes ont été transféré dans le groupe d'âge plus élevé en fonction de leurs compétences et niveau de pratique.

Légende :

(N) : Nouveau = Première apparition dans le groupe

En *italique* : Académicien ou académicienne au bénéfice du dispositif SAE.

Groupe ESI (CO) – CRE (Filles) :

- | | |
|------------------------|--------------------------|
| 1. BOURQUIN Laura (N) | 2. CHANZY Mily-Rose |
| 3. CLERC Maya (N) (1) | 4. D'AVERSA Sophie (N) |
| 5. DAY Lilly | 6. DE JESUS Lhean Pamela |
| 7. KALMYKOVA Sofia (N) | 8. LACKO Lilly Sophie |
| 9. MALVATAJ Elisa (N) | 10. NAKOU Grazia Eulalia |
| 11. NEDIMOVIC Elma | 12. PIPPIA Kelya |
| 13. ROCHETIN Camille | 14. SAGUN Ieth Eann |
| 15. SEN Janina | 16. VINCENT Tiara |
- (1) : A quitté l'AVGe en janvier 2024

Groupe ESI (CO) – GER (Garçons) :

- | | |
|----------------------------|---------------------------------|
| 1. ANSERMOZ Noa (N) | 2. BOURAOUI Kamel |
| 3. CAMBOULIVE Victor | 4. DELMEGE Nathanaël (N) |
| 5. GENTILE Jérémy | 6. LAUPER Kevin (N) |
| 7. HUGO Laurent | 8. OLOBI Joshua (N) |
| 9. RACOVITA Alexis | |

Groupe ESII Filles :

- | | |
|------------------------------------|-------------------------------|
| 1. BARTU Ela | 2. BAUM Yasmina |
| 3. BAYAT-RICARD Justine (N) | 4. BORDE Capucine |
| 5. CLAVEL Emma | 6. GÖKE Céline |
| 7. KURIK Mirjam | 8. LÖFFEL Oriane |
| 9. LUGEON Maëva (N) | 10. MIELE Carla |
| 11. MILETO Michelle | 12. NIMISS Tess |
| 13. NOWAK Natalia | 14. PANCHAUD Lena |
| 15. PINTO QUILHO Carolina | 16. PIPPIA Shayna |
| 17. ROOS Giulia (N) | 18. STASTNY Natalia |
| 19. TRAUB Eden (N) | 20. TERENCE Eleonora |
| 21. VAN LEEMPUT Léa | 22. WECHTER Hannah (N) |

Groupe ES II Garçons :

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| 1. CLAVEL William (N) | 2. DI MAURO Guglielmo |
| 3. DROUET Taos (N) | 4. KURIK Joosep |
| 5. HERPE Tobias (N) | 6. LABARTHE Felix (N) |
| 7. MORNAY Milan | 8. PLEWINSKI Gabriel |
| 9. POUMEY Nathan | 10. RACOVITA Milan |
| 11. ROCHETIN Théo | 12. SAÏD Farell (N) |
| 13. SEJDIJA Kevin | 14. TIECHE Flavien |
| 15. WILLEMIN Gaël (N) | |

3. Orientation des académiciens en vue de la saison 2024-2025 :

Groupe ESI (CO) – CRE (Filles) :

- | | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| 1. BOURQUIN Laura | : Passage dans le groupe ESII. |
| 2. CHANZY Mily-Rose | : Reste dans le groupe ESI (CO). |
| ..3. CLERC Maya | ; Quitte l'AVGe. |
| 4. D'AVERSA Sophie | : Reste dans le groupe ESI (CO). |
| 5. DAY Lilly | : Passage dans le groupe ESII. |
| 6. DE JESUS Lhean Pamela | : Reste dans le groupe ESI (CO). |
| 7. KALMYKOVA Sofia | : Reste ans le groupe ESI (CO). |
| 8. LACKO Lilly Sophie | : Quitte l'AVGe. |
| 9. MALVATAJ Elisa | : Reste dans le groupe ESII (CO). |
| 10. NAKOU Grazia Eulalia | : Reste dans le groupe ESI (CO). |
| 11. NEDIMOVIC Elma | : Passage dans le groupe ESII. |
| 12. PIPPIA Kelia | : Passage dans le groupe ESII. |
| 13. ROCHETIN Camille | : Passage dans le groupe ESII. |
| 14. SAGUN Ieth Eann | : Passage dans le groupe ESII. |
| 15. SEN Janina | : Passage dans le groupe ESII. |
| 16. VINCENT Tiara | : Reste dans le groupe ESI (CO). |

Groupe ESI (CO) – GER (Garçons) :

1. ANSERMOZ Noa : Quitte l'AVGe.
2. BOURAOUI Kamel : Reste dans le groupe ESI (CO).
3. CAMBOULIVE Victor : Passage dans le groupe ESII.
4. DELMEGE Nathanaël : Reste dans le groupe ESI (CO).
5. GENTILE Jérémy : Passage dans le groupe ESII.
6. LAUPER Kevin : Reste dans le groupe ESI (CO).
7. LAURENT Hugo : Passage dans le groupe ESII.
8. OLOBI Joshua : Reste dans le groupe ESI (CO).
9. RACOVITA Alexis : Passage dans le groupe ESII.

Groupe ESII Filles :

1. BARTU Ela : Quitte l'AVGe
2. BAUM Yasmina : Quitte l'AVGe.
3. BAYAT-RICARD Justine : Quitte l'AVGe.
4. BORDE Capucine : Reste dans le groupe ESII.
5. CLAVEL Emma : Quitte l'AVGe.
6. GÖKE Céline : Quitte l'AVGe.
7. KURIK Mirjam : Reste dans le groupe ESII.
8. LÖFFEL Oriane : Reste dans le groupe ESII.
9. LUGEON Maëva : Reste dans le groupe ESII-
10. MIELE Carla : Reste dans le groupe ESII.
11. MILETO Michelle : Quitte l'AVGe.
12. NIMIS Tess : Quitte l'AVGe.
13. NOWAK Natalia : Reste dans le groupe ESII.
14. PANCHAUD Lena : Reste dans le groupe ESII,
15. PINTO QUILHO Carolina : Quitte l'AVGe.
16. PIPPIA Shayna : Quitte l'AVGe.
17. ROOS Giulia : Reste dans le groupe ESII.
18. STASTNY Natalia : Reste dans le groupe ESII.
19. TRAUB Eden : Reste dans le groupe ESII.
20. TERENCE Eleonora : Reste dans le groupe ESII,
21. VAN LEEMPUT Léa : Reste dans le groupe ESII.
22. WECHTER Hannah : Reste dans le groupe ESII.

Groupe ES II Garçons :

1. CLAVEL William : Reste dans le groupe ESII.
2. DI MAURO Guglielmo : Reste dans le groupe ESII.
3. DROUET Taos : Quitte l'AVGe.
4. KURIK Joosep : Reste dans le groupe ESII.
5. HERPE Tobias : Quitte l'AVGe.
6. LABARTHE Felix : Reste dans le groupe ESII.
7. MORNAY Milan : Reste dans le groupe ESII.
8. PLEWINSKI Gabriel : Reste dans le groupe ESII.
9. POUMEY Nathan : Quitte l'AVGe.
10. RACOVITA Milan : Reste dans le groupe ESII.
11. ROCHETIN Théo : Reste dans le groupe ESII.
12. SAÏD Farell : Quitte l'AVGe.
13. SEJDIJA Kevin : Reste dans le groupe ESII.
14. TIECHE Flavien : Quitte l'AVGe.
15. WILLEMIN Gaël : Reste dans le groupe ESII.

Nouveaux académiciens pour la saison 2024-2025 :

Suite aux tests effectués par SVRG (Test Talent du 15.10.2023) et l'AVGe (08.11.2023 et 29.11.2023), à la séance d'information (30.01.2024), les jeunes indiqués ci-dessous feront leur entrée à l'AVGe :

Groupe ESI (CO) – CRE (Filles) :

1. ATANGANA Mya (1) : Genève Volley.
2. DE ALMEIDA LOURENCO Sofia : Servette Star-Onex VBC.
- ..3. GALETTO Nora : VBC Etoile Genève.
4. GROSS Nola : Genève Volley
5. IGNATAVICIUS Monika (2) : Genève Volley
6. JAHIC Ayla : Vernier Volley.
7. LAURENT Clara : Vernier Volley.
8. MBAMEN HERZIG Fanie : Chênois Genève Volleyball.
9. PASCALE Natalia : Genève Volley.
10. SANDULOVICIU Marta : Chênois Genève Volleyball.
11. SCHNEIDER Léane : Genève Volley.

(1) : Non SAE : 1 entraînement par semaine (scolarisée en 8èmeP).

(2) : Non SAE : 2 entraînements par semaine (scolarisée en 10^{ème} classe accueil)

Groupe ESI (CO) – GER (Garçons) :

1. CASALE Matteo : Chênois Genève Volleyball.
2. CHIAPPERO Adriano : Chênois Genève Volleyball.
3. DE BUCK Tom : Servette Star-Onex VBC.
4. KELLER Saito : Chênois Genève Volleyball.
5. YE Jiacheng (1) : VBC Ferney Prévessin.
6. ZENONI Liam : Chênois Genève Volleyball.

(1) : Non SAE : 1 entraînement par semaine (scolarisée en école privée).

Groupe ESII Filles :

1. BOURQUIN Laura : AVGe ESI (CO) – CRE en 2023-2024.
2. CANDOLFI Pénélope : Servette Star-Onex VBC.
3. DAY Lilly : AVGe ESI (CO) – CRE en 2023-2024.
4. JEANNIN Camille : Chênois Genève Volleyball.
5. NEDIMOVIC Elma : AVGe ESI (CO) – CRE en 2023-2024.
6. PIPPIA Kelya : AVGe ESI (CO) – CRE en 2023-2024.
7. ROCHETIN Camille : AVGe ESI (CO) – CRE en 2023-2024.
8. ROHNER Camille : Chênois Genève Volleyball.
9. SAGUN Ieth : AVGe ESI (CO) – CRE en 2023-2024.
10. SEN Janina : AVGe ESI (CO) – CRE en 2023-2024.

Groupe ES II Garçons :

1. ABAZI Luan : Chênois Genève Volleyball.
2. CAMBOULIVE Victor : AVGe ESI (CO) – GER en 2023-2024.
3. ELATAWY Marwan : Meyrin VBC.
4. GENTILE Jérémy : AVGe ESI (CO) – GER en 2023-2024.
5. LAURENT Hugo : AVGe ESI (CO) – GER en 2023-2024.
6. NEUSSER-RIVEROS Karl : VBC Ferney Prévessin..
7. PADILLA CARDENAS Camilo : Chênois Genève Volleyball.
8. RACOVITA Alexis : AVGe ESI (CO) – GER en 2023-2024.
9. ROCHAT Thibault : Chênois Genève Volleyball.
10. TRAVERSONE-BRUNET Eliott : Chênois Genève Volleyball.